



LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Mise à jour en matière de dépistage

Version du 5 mars 2021

Dépistage de symptôme unique

Les élèves, les enfants et les membres du personnel ayant tout symptôme de la COVID-19 nouveau ou qui s'aggrave, même les élèves, les enfants et les employés qui n'ont qu'un seul symptôme, doivent rester à la maison (s'isoler) jusqu'au moment où :

- Ils reçoivent un résultat négatif de test de dépistage de la COVID-19, leurs symptôme(s) s'améliorent, ils n'ont plus de fièvre et se sentent assez bien pour aller à l'école ou au travail;
- S'ils ne subissent pas de test, 10 jours se sont passés depuis l'apparition du ou des symptômes, les symptômes s'améliorent, ils n'ont pas de fièvre et ils se sentent mieux.
- Ils reçoivent un autre diagnostic de la part d'un professionnel de la santé.

Exigences pour les membres du ménage de contacts à haut risque sans symptôme

Les contacts à haut risque sont des personnes qui ont eu un contact étroit avec une personne ayant reçu un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19. Les personnes qui vivent dans le même ménage qu'une personne qui a été considérée comme un contact à haut risque et qui ne présente pas de symptômes (asymptomatique), doivent rester à la maison pendant la durée de la période d'auto-isollement du contact sauf pour des raisons essentielles suivantes : aller au travail, à l'école, au service de garde d'enfants et faire les courses essentielles telles que l'épicerie, assister à des rendez-vous médicaux ou récupérer des ordonnances.

Lignes directrices concernant les voyages à l'extérieur du Canada

Le gouvernement canadien a mis à jour les lignes directrices concernant les voyages à l'extérieur du pays. Veuillez en prendre connaissance [en suivant ce lien.](#)

Exigences d'isolement pour les contacts du ménage de personnes symptomatiques

TOUS les contacts du ménage de personnes présentant des symptômes nouveaux ou qui s'aggravent de la COVID-19 doivent s'isoler jusqu'à ce que la personne présentant les symptômes reçoive un résultat négatif de test de la COVID-19 ou un autre diagnostic de la part d'un professionnel de la santé. Si la personne ayant les symptômes ne cherche pas à passer le test de la COVID-19, elle doit s'auto-isoler pendant 10 jours. TOUS les membres du ménage doivent aussi s'isoler pendant 14 jours à partir de la date de leur dernier contact avec la personne symptomatique.



LYCÉE CLAUDEL

L'école française internationale
d'Ottawa



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

RAPPEL - Application d'auto-évaluation du lycée Claudel

L'application d'auto-évaluation du lycée Claudel a été mise à jour pour tenir compte des nouvelles exigences. Nous vous rappelons que vous devez remplir chaque matin l'auto-évaluation des symptômes de la COVID-19, pour chacun de vos enfants. Celle-ci est disponible sur [Pronote](#) ainsi que sur [notre site web](#).

Mise à jour : 5 mars 2021

References: https://claudelorg.sharepoint.com/sites/donnees/Direction1/Covid-19/Protocole_santé/Mise_a_jour_COVID_5mars2021.docx